

L'association GEIST est l'organisme gestionnaire.

Les associations des GEM sont épaulées par leurs parrains l'UNAFAM, à l'exception du GEM-ME BLEU qui a pour parrains Autisme Mayenne, Cocci'Bleue et l'ADAPEI 53.

Des médiateurs et des bénévoles accompagnent les adhérents dans la dynamique associative.

Le GEM s'inscrit dans la vie locale et dans un réseau de partenaires.



Renseignements : adressez-vous au GEM le plus proche de votre domicile

G.E.M La Rencontre
56 rue de la Croix de Pierre - 53000 LAVAL
09 81 60 95 78 - professionnels@gem-laval.fr

J'aime le G.E.M 53
11 Bis Bd Bonneau - 53200 CHÂTEAU-GONTIER
02 43 07 59 52 - gem.chateau-gontier@sfr.fr

G.E.M A La Folie
14 Bis Quai Carnot - 53100 MAYENNE
02 44 29 50 87 - gem.mayenne53@sfr.fr

Association "GEM à l'Unisson"
14 Rue Gustave Eiffel- 53600 EVRON
09 67 67 95 37 - gem.evron@orange.fr

G.E.M-ME BLEU Autisme
14 rue Capitaine Paul Normand -53000 LAVAL
09.77.49.10.83 - professionnels@gem-autisme-laval.fr
adherents@gem-autisme-laval.fr

Association gestionnaire GEIST Mayenne
www.geistmayenne.fr



Ce dispositif est financé par
l'Agence Régionale de Santé



G.E.M
Groupe d'Entraide Mutuelle



Qu'est ce qu'on y fait ?

" L'important, ce n'est pas ce qu'on va faire, mais de le faire ensemble », un adhérent et Co-président d'un GEM. "

Le GEM, c'est quoi ?

Le Groupe d'Entraide Mutuelle est une association où des personnes majeures en situation de fragilité psychique se retrouvent dans un esprit de respect mutuel.

Comment rejoindre l'association :

Pour la 1ère visite, vous pouvez prendre rendez-vous et être accompagné. Après une période de découverte, vous serez invité à prendre la carte d'adhésion et à vous impliquer dans la vie associative.

- Rompre l'isolement ;
- Rencontrer, échanger et s'entraider entre adhérents
- S'impliquer dans la vie associative et gagner en confiance, en estime de soi

Tous les mois, lors d'une réunion associative un planning d'activités est pensé par les adhérents. Le GEM est ouvert avec ou sans la présence du médiateur. Pour certaines activités une participation financière pourra être demandée.

Exemple d'activités :

Echanges, repas, activités bien être, travaux manuels, jeux, sorties culturelles et loisirs

Les annexes de la circulaire du 29 août 2005 précisent que les GEM sont destinés « à des personnes qu'une altération de la santé met en difficulté d'insertion sociale, qu'elles se considèrent ou non comme étant handicapées et qu'elles aient ou non choisi de faire reconnaître leur handicap ».



Vie associative :

Différentes réunions sont organisées : pour parler de la vie de l'association, des projets et organiser les activités. Tous les adhérents sont invités à donner leurs idées, leurs souhaits pour le GEM.

Des rencontres inter-GEM sont organisées afin d'échanger sur nos fonctionnements, s'entraider et partager de bons moments.

L'Assemblée Générale est organisée une fois par an. On présente le bilan moral et financier, on parle des projets, on aborde la vie de l'association et les représentants sont élus.